

Ligne Metz-Nancy-Lyon : vers une avancée majeure

La Région Grand Est se réjouit de l'adoption récente de l'amendement par le Sénat, concrétisant la création d'une future ligne de train d'équilibre du territoire (TET). En réaffirmant son engagement sans réserve pour la réouverture de la liaison ferroviaire entre Metz, Nancy et Lyon — considérée comme essentielle à l'ouverture vers le Sud — la Région s'impose comme un acteur central dans cette avancée majeure répondant aux besoins de mobilité du territoire.

En tant que partenaire clé, la Région s'implique activement dans le financement de la desserte jusqu'en fin 2028 (au-delà l'Etat assurera le financement à 100 %), contribuant à hauteur de 50 % de la part attendue des collectivités locales, et s'engage à mettre à disposition le matériel roulant nécessaire pendant la phase transitoire, offrant ainsi quatre rames pour le lancement de la desserte. Cette contribution est conditionnée à la garantie de la compétitivité de la ligne, ainsi qu'à la mise en place d'horaires et de fréquences adaptés aux exigences des voyageurs.

Cette solution tant attendue ouvre la voie à une offre ferroviaire dans des délais acceptables pour le retour d'une liaison TET.